

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2832**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Microtechniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative de la Métallurgie	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le bachelier professionnel en Microtechniques effectue des activités de montage et d'assemblage produits de petite taille qui peuvent être uniquement mécanique ou utiliser simultanément plusieurs technologies (optique, mécanique, électricité, automatique, électronique, informatique). Les activités professionnelles concernées sont les suivantes :

- assemblage et montage de produits et systèmes microtechniques;
 - tests, essais et contrôles de ces mêmes produits ;
 - maintenance et réparation de produits et systèmes microtechniques dans l'entreprise où ces produits ont été fabriqués ;
 - fabrication de maquettes, de prototypes ou de pièces et sous-ensembles spéciaux, à l'unité ou en très petite série.
- Plus largement, les compétences du bachelier en Microtechniques lui permettent de :
- contribuer à des actions d'amélioration, notamment en renseignant les outils de la qualité et participant à leur évolution et à l'analyse des résultats ;
 - identifier et évaluer les risques pour les personnes, les biens et l'environnement ;
 - intégrer des consignes de sécurité dans des modes opératoires ;
 - communiquer, tant avec les autres services qu'à l'intérieur de son groupe de production ou avec un client ;
 - organiser son activité, coordonner celle de son équipe lorsque cela est nécessaire ;
 - former éventuellement de nouveaux membres du groupe de production.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fabrication de matériel de précision à haute valeur ajoutée : audiovisuel portable, photographie, informatique, matériel médical, horlogerie, appareils de mesure, industrie du jouet, construction automobile, avionique (instrumentation de bord, électronique embarquée), optique industrielle, bijouterie.

Technicien en microtechniques

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Assemblage et montage de produits microtechniques
- Maintenance de produits microtechniques
- Fabrications micromécaniques
- Préparation d'une intervention microtechnique
- Économie-Gestion
- Prévention-Santé-Environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Français
- Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 2832 - U31 : Assemblage et montage de produits microtechniques	Recenser et appliquer les consignes et procédures d'hygiène et de sécurité. Préparer les moyens de mise en oeuvre. Monter, assembler un produit microtechnique. Contrôler un produit microtechnique. Animer et coordonner des activités de groupe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 2832 - U32 : Maintenance de produits microtechniques	Tester et régler un produit microtechnique. Élaborer un diagnostic. Remettre ou maintenir en état de marche un produit microtechnique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 2832 - U33 : Fabrications micromécaniques	Fabriquer des pièces micromécaniques à l'unité. Communiquer oralement.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 2832 - U2 : Préparation d'une intervention microtechnique	Analyser des données. Préparer une intervention microtechnique. Renseigner des documents et rendre compte par écrit.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 2832 - U34 : Économie-Gestion	Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle. Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 2832 - U35 : Prévention-Santé-Environnement	Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème. Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident. Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques. Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées. Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 2832 - U11 : Mathématiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 2832 - U12 : Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 2832 - U51 : Français	Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 2832 - U52 : Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 2832 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création. Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 2832 - U7 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée par le diplôme (employeurs et salariés en nombre égal).
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-663 du 9 mai 1995 portant règlement général du baccalauréat professionnel

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 décembre 2003 portant création du baccalauréat professionnel spécialité Microtechniques et fixant ses modalités de préparation et de délivrance (JO du 6 janvier 2004)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Céreq, base Reffet

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance

éduscol

Légifrance

éduscol

ONISEP

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :